

THEME 1

METROPOLES ET AMENAGEMENTS METROPOLITAINS : QUELLES DYNAMIQUES D'INNOVATIONS ?

La mondialisation des échanges, des savoirs et de l'innovation technique ainsi que la mise en concurrence des villes les unes avec les autres, bien au-delà des frontières nationales (Eckardt et Hassenpflug, 2004, Savitch et Kantor, 2002) alimentent la thèse de la convergence urbaine (Cohen, 1996). D'une part, les conditions de la compétitivité contraindraient les constructions institutionnelles vers des règles du jeu partagées ; d'autre part, l'internationalisation des acteurs (investisseurs, bureaux de consultance et de conseil) et la diffusion rapide des outils d'action (solutions techniques, référentiels des systèmes de gestion, choix architecturaux) favoriseraient une « homogénéisation » des modèles de métropolisation. Critiquant cette « normalisation », d'autres travaux soulignent le rôle des cultures et institutions politiques héritées et celui des espaces d'autonomie des pouvoirs publics, nationaux et locaux (Shatkin, 2007). Au-delà des effets de convergence/différenciation, l'approche métropolitaine des territoires et de l'action sur les territoires s'impose avec force. La métropole devient une échelle de référence essentielle pour poser les problèmes économiques, mais aussi sociaux, environnementaux, démocratiques, urbanistiques et architecturaux. Cela fait émerger de nouveaux contextes d'action et de nouvelles questions de recherche. On peut en particulier en distinguer trois : 1/ De quelles dynamiques d'innovation – économique, sociale, politique – les territoires métropolitains sont-ils porteurs ? 2/ Comment ces évolutions se traduisent-elles dans l'aménagement même des territoires métropolitains ? 3/ Quels renouvellements pour le développement territorial ?

1) Innover dans les métropoles

Qu'on les appelle fertilisation croisée (Veltz, 1996), innovation ouverte (Chesbrough, 2003) ou clusters (Porter, 1990), les dynamiques d'innovation sont associées dans la littérature à la circulation de connaissances de nature variée (Asheim et al., 2007) entre des organisations plus ou moins distantes géographiquement. Les métropoles font ainsi partie des territoires qui alimentent ces dynamiques circulatoires, notamment en raison de la variété des ressources qu'elles permettent de mobiliser (Duranton et Puga, 2001) et de leur potentiel d'interactions à toutes échelles (Halbert, 2010).

Dans ce contexte, l'objectif est de mieux comprendre les mécanismes qui oeuvrent en faveur de - ou limitent – la circulation des connaissances associées à l'innovation, entre dynamiques économiques et mutations sociales.

Tout d'abord, on prendra acte de la dimension de plus en plus multi-locale de la production de l'innovation (Bathel et al., 2004 ; Jeannerat et Crevoisier, 2009). Les dynamiques d'innovation s'inscrivent dans des réseaux territoriaux qui ne sont pas cantonnés à des échanges locaux, mais pris dans des circulations qui vont et viennent depuis le quartier jusqu'à des régions fort distantes. En quoi les métropoles participent-elles de cette géographie de l'innovation réticulaire de (plus ou moins) longue portée ? Comment contribuent-elles à dépasser la dichotomie du local et du global pour permettre des approches multi- ou trans-calaires ?

Deuxièmement, il est nécessaire d'analyser le rôle des intermédiaires qui participent de la mise en lumière et de la mobilisation des ressources hétérogènes, tant au sein des métropoles elles-mêmes qu'entre celles-ci et les autres territoires. On pourra partir des individus, des organisations (entreprises, associations, etc.), des lieux (réels ou virtuels) mais aussi des institutions (Hodgson, 2006) qui facilitent ou limitent les circulations nécessaires à l'innovation et participent de la mobilisation des ressources métropolitaines.

Par ailleurs, alors que la dimension culturelle de - et dans - l'économie est de plus en plus affirmée, que le consommateur et l'utilisateur deviennent acteurs de l'innovation, non plus parce qu'ils en sont les récepteurs, mais parce qu'ils contribuent à la développer, il est nécessaire de concevoir la relation entre les nouveaux modèles économiques, les mutations sociales et les dynamiques d'innovation depuis la contribution des clients, usagers, bénéficiaires, citoyens. Comment la société métropolitaine est-elle conviée à participer à la refonte des innovations et à la recomposition de l'économie ?

L'ensemble de ces questions devra être abordé de manière transversale. Il ne s'agit pas de privilégier tel ou tel secteur ou objet, mais de constituer les secteurs d'activités et les types d'innovation comme des analyseurs des dynamiques en cours. On pourra ainsi aussi bien analyser des innovations de produits et de services qui renvoient aux problématiques des entreprises dans une économie marchande, mais aussi élargir aux innovations dans les usages et dans l'accès aux services urbains, à la créativité et aux dynamiques culturelles, ou encore au renouvellement de la vie démocratique dans les métropoles. Cette variété des terrains appelle par ailleurs une grande liberté dans la mobilisation tant des disciplines (géographie, économie, sociologie, sciences de gestion, etc.) que des approches (relationnalisme, institutionnalisme, évolutionnisme, etc.).

2) Innover dans l'aménagement des espaces métropolitains

La problématique générale peut être déployée aussi pour comprendre les nouvelles manières de produire la ville dans sa dimension matérielle (immeubles, infrastructures, quartiers, espaces publics). Il ne s'agit pas ici de développer une réflexion purement d'ingénierie sur les solutions techniques et leurs évolutions bien que cela constitue l'un des enjeux. La réduction des moyens financiers et techniques de l'Etat et des collectivités territoriales, le rôle croissant de certains acteurs privés (financement, conception, réalisation) et le droit de cité réclamé par les sociétés civiles contribuent d'une manière bien plus large à alimenter des formes d'innovation dans les modalités de production des espaces urbains. C'est bien souvent dans la production matérielle des territoires métropolitains que se jouent les questions de financiarisation et de privatisation de l'urbain (Harvey, 1985, 2001), d'accroissements des inégalités socio-spatiales, de ségrégation, voire de fragmentation, mais aussi l'invention de nouvelles formes possibles de participation démocratique (Angotti, 2007 ; Fainstein, 2010) et de renouvellement des relations institutionnelles entre pouvoirs locaux.

Ces grands enjeux appellent plusieurs types de travaux empiriques et théoriques sur la fabrique des métropoles lorsqu'il s'agit d'inventer les modalités de leur développement matériel et de leur fonctionnement. Mais si l'échelle métropolitaine s'impose comme enjeu et comme condition de la production matérielle des espaces, cela ne va pas sans bousculer les pratiques. Quelles en sont les conséquences au plan cognitif (rationalités, représentations, normes...); au plan organisationnel (systèmes d'acteurs, montage financier, redistribution des rôles et des responsabilités...) et au plan spatial (nouvelles formes urbaines et architecturales). On insistera ici sur trois grandes dimensions en jeu dans la production des métropoles : la dimension interorganisationnelle (« inter acteurs »); la dimension inter scalaire ; la dimension inter sectorielle. Comment se traduisent-elles dans l'élaboration et la production des projets ?

Quelles sont les innovations de « process » dans la production des métropoles ? On questionnera par exemple la genèse, la diffusion et l'influence de nouvelles formes de financement des infrastructures, du renouvellement urbain, ou des immeubles qui rebattent les cartes entre d'un côté, les investissements et subventions publics et, de l'autre, les financements des acteurs privés (ménages, entreprises, institutions financières) à travers des innovations comme les partenariats publics-privés, le financement des opérations d'aménagement, la financiarisation du développement immobilier, etc. Ces innovations de « process » mettent également en jeu le renouvellement des coopérations entre acteurs publics. Il

ne s'agit pas de discuter des innovations institutionnelles d'échelle métropolitaine qui sont déjà largement étudiées, mais d'interroger comment des acteurs publics coopèrent au co-aménagement des espaces métropolitains. Il s'agit aussi d'interroger l'intégration des usagers et/ou citoyens à ces processus.

L'aménagement de la métropole interpelle également la capacité à dépasser les cloisonnements sectoriels, à articuler les échelles d'action, et donc à faire converger des rationalités hétérogènes. C'est par exemple le cas lorsqu'il s'agit d'articuler transport et urbanisme ou d'aménager la compétitivité économique et la cohésion sociale. Des recherches empiriques sur les échelles mobilisées, sur l'articulation intersectorielle et sur leurs traductions opérationnelles dans l'aménagement des espaces sont souhaitées.

On pourra aussi explorer, en lien avec le renouvellement des processus de production eux-mêmes, le dialogue renouvelé entre aménagement et architecture à travers, par exemple, l'architecture de la grande échelle qui est aussi une architecture inter-échelles (Sieverts, 2001). La dilatation du phénomène urbain à une échelle inédite en effet a conduit l'architecture et l'urbanisme à porter une attention particulière aux territoires hors ou entre-ville, aux formes fragmentaires, hétérogènes, hybrides, transversales aux représentations habituelles de la ville et aux relations entre des entités géographiques souvent très éloignées, mais intégrées dans le fonctionnement métropolitain. Le projet pour la ville occidentale se mesure alors à la nouvelle échelle, plurielle, de la vie urbaine pour articuler les multiples dimensions (locales ou globales) et acteurs impliqués, institutionnels ou non, par chaque situation métropolitaine.

3) Renouveler les ressorts du développement territorial

S'il n'est pas clair dans quelle mesure les métropoles constituent des acteurs politiques (Lefèvre, 2009), le développement du territoire métropolitain n'en interroge pas moins l'action publique. Comment se dessine le rôle des politiques publiques dans le fonctionnement des dispositifs d'innovation métropolitains ? Quelle est la légitimité et la nature de l'action publique dans la production de l'innovation, en particulier dans un contexte où les systèmes d'action se sont fortement ouverts à la société civile tant du côté des usagers et habitants que du côté des firmes et des opérateurs privés de la filière de l'aménagement, des services et de l'immobilier. A quel stade l'accompagnement public doit-il intervenir (construction des ressources, repérage et mise en réseau, diffusion des innovations, transmission des savoirs) ? Comment dépasser le localisme pour contribuer aux dynamiques multi- ou trans-scalaires à l'œuvre dans les métropoles ?

On sera également attentif à mieux analyser l'articulation (et les tensions) entre l'aménagement opérationnel et la définition de projets de développement pour le territoire (développement social, économique, culturel, etc.). On constate, en particulier dans les